

DURÉE DE FORMATION

Initiale : 21 heures
(3 jours).

PUBLIC CONCERNE

Personnel désigné par l'établissement devant réaliser les opérations de consignation et de mise hors tension d'installations.

PRE REQUIS

compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Formation en groupe de 4 à 12 personnes

MODALITÉ D'ORGANISATION

Inter-entreprises
Ou Intra-entreprise

RÉFÉRENCES :

- CT Articles A. 4456
- NFC 18-510

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- + D'énoncer les risques d'accidents lors d'activité en zone de voisinage simples des installations électriques haute et basse tension.
- + De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité.
- + De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT
- + De s'assurer leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.

CONTENU :

THEORIE :

- + Effets du courant électrique sur le corps humain
- + Noms et limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- + ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
- + Principe d'une HABILITATION.
- + Définition des symboles d'HABILITATION.
- + Rôles de chacun.
- + Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
- + Séquences de mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des VAT.
- + Moyens de protection collective et équipements de protection individuel.
- + Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés .
- + Conduite à tenir en cas d'accident et en cas d'incendie.
- + Fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- + Informations et documents à échanger ou transmettre pour la consignation.
- + Opérations de consignation.

PRATIQUE :

- + Utilisation des équipements de protection
- + Simulation de chantier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- + Formation théorique et pratique dispensée par notre formateur spécialisé en formation à l'habilitation électrique.
- + Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur ou paperboard, d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications
- + Test en fin de session avec correction (test de connaissance théorique + test pratique). Une évaluation des habilitations retenues pour chaque candidat est réalisée.

SUIVI – ÉVALUATIONS :

- + Feuille de présence ;
- + Attestation de formation ;
- + Avis après formation rédigé pour chaque candidat ;
- + Un livret de formation en couleur ;
- + Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.